

DIMANCHE
01 septembre 2024

ST-MENGES
Ardennes [France]

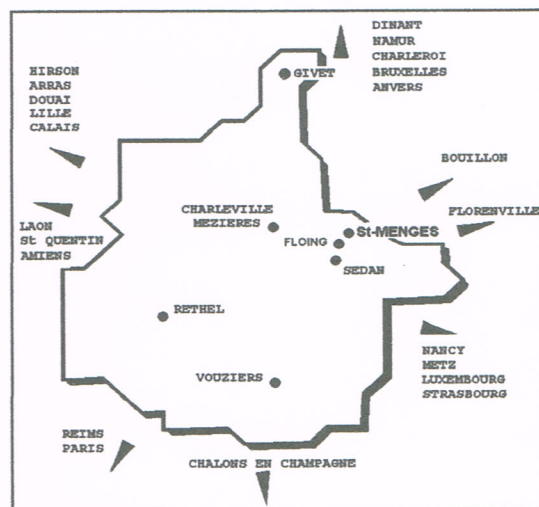
RANDONNEE POPULAIRE INTERNATIONALE
Parcours : 7, 10, 15 et 20 km

Membre de la FFSP N° F 0181



Visa FFSP : 2024 08 34 E1
Internet : <http://www.ffsp.fr>
E-mail : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Joie, Santé, Liberté et Découverte de la Nature par un sport à votre mesure

Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté
N° 012 156 du 02 août 2001

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : salle des fêtes Place de la Liberté 08200 Saint-Menges

Horaires : 8h à 14h les 7 - 10 - 15 - 20 km arrivée avant 18h

Parcours : ouvert à tous, les enfants de - 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponible au retour.

Renseignements : Mr EYQUEM Joël
12, rue des Vieux Prés
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

 03.24.56.16.36. ou 06.16.61.07.90.

 joel.eyquem@wanadoo.fr

Récompenses : Diplômes pour les enfants - de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux contrôles. Restauration chaude et froide au retour.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours. Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.

Secourisme : Premiers secours assurés par nous même.

Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.